





BTS CIRA



Contrôle Industriel et Régulation Automatique

TYPE DE DIPLÔME











>>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS **CIRA** possède l'ensemble des compétences nécessaires pour résoudre les dysfonctionnements liés à l'automatisation des équipements et des grands procédés de fabrication industrielle continue dont le cycle de production ne peut s'arrêter. Il maîtrise les phases commande, contrôle et régulation.

Public concerné	Prérequis	Modalités et délais d'accès
16 à 29 ans révolus / Sans restriction d'âge pour les candidats reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau	Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4	Evaluation + analyse du dossier de candidature. Le démarrage en entreprise peut se faire jusqu'à 3 mois avant ou 3 mois après le démarrage de la formation.

>>> MODALITÉS PRATIQUES

- Durée de la formation : 2 ans (1460 heures de formation)
- Dates de formation : de septembre à juin
- Lieu: centre de formation Groupe EPID-VAUBAN Dunkerque
- Effectif: 5 à 16 participants
- Rythme: 2 semaines en centre de formation / 2 semaines en entreprise
- Tarifs: <u>Article L.6211-1: « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »</u> + coût pris en charge par l'OPCO 11 000€

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

>>> OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Participer à la conception, l'installation, la mise en service, la maintenance et l'évolution des systèmes automatisés de production.
- Communiquer avec les représentants de l'ensemble des services et entreprises intervenant sur le site et notamment les spécialistes du processus de fabrication.
- Participer à l'organisation et à l'animation d'une équipe et contribuer à la démarche qualité de l'entreprise.
- Maitriser et prévenir les différents risques liés à l'activité

















BTS CIRA

Contrôle Industriel et Régulation Automatique















>>> ACCESSIBILITÉ

- Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation
- Locaux : Réglementation ERP Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
 Service handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr
 Service mobilités du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeanbosco.fr

>>> MODULES DE FORMATION

Modules			
Culture générale et expression	Anglais	Mathématiques	
Sciences Physiques	Automatisme et logique	Régulation	

>>> MODALITÉS D'EXAMEN ET VALIDATION

- Mise en situation
- Examen blanc
- Interrogations
- Devoirs surveillés
- Diplôme Education nationale de niveau 5, BTS « Contrôle Industriel et Régulation Automatique » enregistré sous le code RNCP 38216 à date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2028
- Exercices pratiques et interactifs (écrits et oraux)

>>> POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence mention électronique, électrotechnique, automatisme ou sciences de l'ingénieur, en licence professionnelle dans le secteur de la maintenance des systèmes pluritechniques, de la production industrielle ou en classe préparatoire technologie industrielle post-bac +2 (ATS) pour entrer en école d'ingénieur. Il peut également entrer dans la vie active avec plusieurs débouchés ou poursuite de à voir sur le lien ci-dessous : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38216/

>>> CONTACT(S)

Secrétariat (pour le retrait de dossier)

Marie-Amélie HEDIN

Mail: m.hedin@epid-vauban.fr Téléphone: 03.28.29.22.96 Chargée de développement du groupe

Conseils, entretiens et recrutement

Audrey MACREL

Mail: <u>a.macrel@epid-vauban.fr</u> Téléphone: 06.29.61.22.15

>>> RÉSULTATS DE LA SESSION 2023

50%

DE POURSUITE D'ÉTUDE 100%

DE RÉUSSITE AUX EXAMENS 100%

D'ACCÈS À L'EMPLOI À 6 MOIS 20%

DE RUPTURE DE CONTRAT

>>> VALEUR AJOUTÉE

Accompagnement, notre centre est équipé d'un point écoute pour les alternants.

